



# Championnat Individuel De Franche-Comté Jeunes 2010-2011

Samedi 12 (après-midi) et dimanche 13 (journée) février 2011  
**Lycée Jean MICHEL**, 400 rue du Docteur Jean MICHEL 39000 LONS LE SAUNIER.

Club organisateur : L'Echiquier Lédonien  
Président : Olivier MINAUD  
13 rue de Pavigny 39000 LONS LE SAUNIER  
06 15 05 19 91 – [olivier.minaud@wanadoo.fr](mailto:olivier.minaud@wanadoo.fr)

Contrôle des licences et pointage : samedi 12 février de 13h30 à 14h30  
Première ronde : samedi 12 février, à 14h45

## RÈGLEMENT DU TOURNOI

*Toute difficulté non prévue par le présent règlement ou touchant à son interprétation  
Sera tranchée sur le champ par la Commission d'Organisation en premier et dernier  
Ressort (hormis problème relevant de la compétence exclusive de l'arbitre).*

### Article 1 : Organisation

Les championnats de Franche-Comté Individuels Jeunes se dérouleront à Lons le saunier, les 12 et 13 février 2011. Le tournoi est homologué par la Fédération Française des Échecs sous le numéro :FRC

La commission d'organisation est composée par le Président de la Ligue, de l'arbitre principal et du Président du club organisateur, ou son représentant.

### Article 2 : Règles du jeu

Le tournoi comporte 5 rondes, selon la cadence de 50 minutes, avec ajout de 10 secondes par coup. Les parties seront comptabilisées pour l'ELO National de 2011.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements par catégorie seront réalisés :

\* Au Système Suisse Intégral (règles C04 de la FIDE), en 5 rondes, pour les catégories comportant 7 joueurs ou plus.

\* Au Système Toutes Rondes, en 5 rondes, pour les catégories comportant 5 ou 6 joueurs.

Si une catégorie comporte moins de 5 joueurs, un regroupement avec la catégorie de la tranche d'âge la plus proche et du même sexe est à envisager.

Il ne pourra y avoir de tournoi avec plus de 18 joueur(se)s.

Le regroupement ne pourra être réalisé dans le cas d'un système suisse, mais seulement en toute ronde (voir double ronde).

Le système définitif d'appariements en fonction de chaque catégorie sera annoncé après la clôture des inscriptions.

Aucun recours ne sera accepté sur les appariements et la constitution des groupes. Ne seront appariés à la première ronde que les joueurs pointés aux horaires définis (13h30 à 14h30).

### **Article 3 : Inscriptions**

Le Championnat est ouvert à tous les qualifiés issus des phases départementales, ainsi qu'aux cadets et juniors masculin et féminin, et aux qualifiés d'office (voir article 6), licenciés avec la licence A, dans un club de la Ligue de Franche-Comté des Échecs, s'étant inscrit avant la date limite stricte du mercredi 9 février 2011 (cachet de la poste faisant fois, ou date du mail) et ayant acquitté des droits d'inscription (5€) auprès de l'organisateur via leurs clubs respectifs.

Un tournoi open est organisé en parallèle pour les joueurs non qualifiés à ce championnat. Tous les compétiteurs de la catégorie petits poussins à minimes seront réunis en un seul groupe. Les cadets et juniors, ainsi que les joueurs qualifiés ne sont pas autorisés à s'inscrire dans cet open; ils devront participer aux tournois officiels du championnat des jeunes de Franche Comté. En aucun cas les participants de l'open parallèle ne pourront prétendre à postuler pour une place qualificative pour les championnats de France Jeunes.

### **Article 4 : Déroulement**

Vérification des licences : samedi 12 février, de 13h30 à 14h30 dans la salle d'accueil.

Ronde 1 Samedi 12 à 14h45

Ronde 2 Samedi 12 à 17h15

Ronde 3 Dimanche 13 à 08h30

Ronde 4 Dimanche 13 à 11h00

Ronde 5 Dimanche 13 à 14h30

Possibilité de faire jouer les petit(e)s-poussin(e)s en 2 après-midi, en fonction du temps passé à jouer (s'ils jouent vite), cette possibilité est laissée à la discrétion de l'arbitre principal.

La cérémonie de clôture et la remise des prix auront lieu à 17h00. Les lauréats qui ne se présenteront pas à la cérémonie renonceront à leur récompense. Cependant, leur qualification est conservée.

## **Article 5 : Titres, classements et départages**

14 titres de Championne et de Champion de Franche-Comté seront décernés à l'issue des différents tournois.

Le classement est effectué en premier lieu suivant le nombre de points de partie.

Pour les tournois regroupant plusieurs catégories, seuls les points acquis entre joueurs de la même catégorie seront pris en compte dans le classement par catégorie.

En cas d'égalité pour la première place, un match de départage opposera les candidats au titre :

\* Si 2 joueurs sont à égalité à l'issue du tournoi, le match se jouera en 2 parties de 5 minutes KO, chaque joueur ayant une fois les blancs et une fois les noirs.

Si l'égalité persiste après les 2 parties en blitz, un blitz "Mort-Subite" déterminera le vainqueur : 6 minutes pour les blancs, 5 minutes pour les noirs ; en cas de partie nulle, le joueur ayant les noirs est déclaré vainqueur.

\* Si 3 ou 4 joueurs sont à égalité à l'issue du tournoi, le départage consistera en un mini-tournoi en Toutes-Rondes, à la cadence de 5 minutes KO, selon les départages suivants : nombre de points, nombre de victoires, Sonnenborn-Berger (cf. chapitre 2.4 du règlement fédéral).

Si l'égalité persiste entre 2 joueurs seulement, un blitz "Mort-Subite" déterminera le vainqueur.

Si l'égalité persiste entre 3 joueurs ou plus une coupe à élimination directe en "Mort-Subite" sera organisée (voir paragraphe suivant).

\* Si plus de 4 joueurs sont à égalité à l'issue du tournoi, le départage consistera en une coupe à élimination directe, en blitz "Mort-Subite". Se reporter alors à l'article 3.3.c du règlement Fédéral pour plus de précisions.

**Dans tous les matchs en blitz "Mort-Subite", l'attribution des couleurs se fera par tirage au sort.**

Les autres ex-æquo sont départagés selon les systèmes de départage suivants :

\* Pour les tournois joués au Système Suisse :

1 / Buchholz

2 / Cumulatif (Somme des scores cumulés à l'issue de chaque ronde)

3 / Performance

\* Pour les tournois joués au Système Toutes-Rondes :

1 / Sonnenborn-Berger (Somme des scores des adversaires battus, ajouté à la demi-somme des adversaires contre qui le joueur a fait nulle)

2 / Confrontation Directe

3 / Performance

Les joueurs qualifiés d'office pour le Championnat de France des Jeunes 2011 sont autorisés à participer à la compétition. Cependant, ils ne prennent pas de place qualificative pour le Championnat de France des Jeunes 2011.

## **Article 6 : Qualification pour les Championnats de France Jeunes 2011**

Qualifiée d'office : Juliette Devaux en Poussine

Le nombre de places qualificatives pour le Championnat de France des Jeunes 2011 est le suivant :

2 petites poussines,

1 poussine, (+ Juliette Devaux)

1 petit poussin

1 poussin

1 pupille,	1 pupille
1 benjamine,	1 benjamin
1 minime fille,	1 minime garçon

### **Article 7 : Arbitrage**

L'arbitre principal de la compétition est Pascal PICHELIN (Arbitre Fédéral 2).  
Il sera assisté d'arbitres adjoints.

**Commission d'appel** : Les appels sont traités par la Commission d'Appels Sportifs Fédérale de la FFE.

**Modalités** : Un joueur contestant la décision d'un arbitre doit poursuivre sa partie selon les directives de l'arbitre en informant, à ce moment, l'arbitre principal, de son intention de contester cette décision. Dès la fin de la partie, il doit rédiger par écrit sa réclamation, et la remettre à l'arbitre principal. Toute réclamation formulée seulement après la fin de la partie est irrecevable.

### **Article 8 : Comportement des joueurs et des accompagnateurs**

- Il est interdit de fumer dans l'ensemble des bâtiments et cour.
- Les analyses sont interdites en salles de jeu : une salle d'analyse est prévue à cet effet. Il est interdit aux joueurs d'aller en salle d'analyse pendant leur partie.
- La vente de littérature échiquéenne est interdite en salles de jeu.
- Il est recommandé d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte pendant les parties.
- D'une manière générale, les joueurs se doivent d'avoir une attitude convenable et conforme aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Échecs.
- Les parents et accompagnateurs ainsi que les représentants des Clubs doivent se tenir hors des salles de jeu pendant les parties.
- Les joueurs, les parents et les accompagnateurs devront respecter les lieux mis à leur disposition. En particulier, il sera absolument interdit de se trouver en toute salle ou tout escalier ne faisant pas partie des locaux affectés à la compétition.

### **Article 9 : Acceptation de participation**

L'inscription des joueurs à ce Championnat implique l'acceptation du présent règlement. La contestation de ce règlement ou son non-respect implique de facto l'exclusion du joueur fautif ou des joueurs du Club s'il s'agit de son dirigeant.

L'Arbitre principal

L'Organisateur

Pascal PICHELIN

Olivier MINAUD